

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne, dûment convoquée et tenue le lundi 18 mars 2024 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école secondaire.

PRÉSENCES :

Mme Marie-Ève Blackburn, parent
M. Alexandre Deschambeault, parent
Mme Marie-Ève Leclerc, parent
Mme Marie-Claude Tremblay, parent
M. Luc Paquet, directeur

Mme Annie-Claude Éthier, enseignante
Mme Catherine Lalancette, enseignante
Mme Maude Philibert, enseignante
Mme Rosalie Potvin, enseignante
Mme Valérie Rousseau, soutien
Mme Marie-Josée Parent, professionnelle
M. Albert Raymond, président des élèves
Mlle Yana Cyr, représentante des élèves

INVITÉ(E)S :

Mme Émilie Goupil, directrice adjointe
Mme Marie-Andrée Houde, directrice adjointe

ABSENCES :

Mme Marie-Ève Cattin, parent
Mme Gabrielle Leclerc, représentante de la communauté
M. Jonathan Tremblay, parent
M. Jean-François Lanoue, directeur adjoint

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

Il est déterminé que des ajouts sont fait à l'ordre du jour les points suivants :

- 5.1 Sorties scolaires
- 8.1 Initiative en développement durable
- Coups de cœur dans la section de la communication de la direction de l'école

CE-23/24-17 Il est proposé par Catherine Lalancette et appuyé par Maude Philibert d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de nommer Mme Émilie Goupil comme secrétaire de la présente rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

Compte-tenu que le représentant syndical du personnel enseignant souhaite déposer une lettre ouverte recensant les commentaires des enseignants quant aux cibles chiffrées dans le projet éducatif, il a été convenu que les membres du conseil d'établissement adopteraient le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024 à la rencontre du mois d'avril.

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun public.

DÉCISIONS

5. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

Après un moment de concertation, les membres du conseil d'établissement se sont entendus sur de nouveaux critères de sélection de la direction. La présidente rédigera une ébauche qui synthétisera les propos tenus. Elle l'enverra aux membres et si tout est conforme aux échanges, les nouveaux critères seront adoptés à la prochaine séance du conseil d'établissement.

Il faudra ainsi adopter les critères de sélection de la direction lors de la prochaine séance du conseil d'établissement, c'est-à-dire après que les membres auront consulté le document rédigé par la présidente.

5.1. SORTIES ÉDUCATIVES

La direction présente les documents nommés :

- *Sorties et/ou activités éducatives 2023-2024 (version pour le 18 mars 2024).*

CE- 23/24–21 Il est proposé par Rosalie Potvin et appuyé par Marie-Ève Blackburn d'accepter les sorties éducatives 2023-2024 ainsi que les campagnes de financement.

SUIVIS

6. FORMATIONS OBLIGATOIRES

Formations obligatoires

Tous les membres du conseil d'établissement ont reçu les trois premières capsules de formation par courriel. Il est obligatoire de les visionner afin de prendre connaissance du contenu. À chaque rencontre, la direction offrira de répondre aux questions des membres afin de s'assurer de leur compréhension du contenu.

INFORMATIONS

7. SITUATION RESSOURCES HUMAINES

Bien que la situation soit extrêmement fragile, il n'y a présentement aucun impact sur le service à l'élève. Le départ de Mme Linda Fortin, pour des raisons de santé, a entraîné des modifications aux tâches des membres du personnel du secrétariat.

8. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE

En début d'année scolaire, la direction a préparé un budget déséquilibré et ce, volontairement. Cette décision avait été réfléchiée en fonction des surplus budgétaires de l'année antérieure. En date d'aujourd'hui, l'équilibre est rétabli. La direction donne des précisions sur les facteurs qui influencent les déséquilibres et comment, en tant que gestionnaire, il réfléchit à rétablir l'équilibre budgétaire.

8.1 INITIATIVE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

À la suite de la recommandation de Mme Marie-Ève Lefebvre, Mme Nathalie Vézina, gestionnaire administrative de l'établissement, a utilisé un cadre conceptuel relié au leadership conscient pour déclinier

dans un document, l'ensemble des initiatives locales quant au développement durable. Prochainement, les membres du parlement étudiant seront sondés.

9. SOUTIEN EHDAA

La direction procède à la présentation du document *Budget soutien aux élèves*.

10. PLAN DE RATTRAPAGE

Le plan de rattrapage prescrit par le ministre de l'Éducation a permis de soutenir de nombreux élèves à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. Il est souligné que les membres du personnel ont répondu présents et cela a permis de mettre en action des stratégies pédagogiques collaboratives efficaces. L'équipe de gestion reste à l'affût des besoins pour coordonner les services nécessaires.

11. ANNULATION VOYAGE ITALIE

Tel qu'anticipé lors des dernières séances, l'équipe de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne a dû procéder à l'annulation du voyage en Italie. Les délais entre la réception des informations quant aux dates des épreuves ministérielles et le paiement final des frais ont fait qu'il était impossible de permettre une décision qui n'entraînait pas de compromission pour nos élèves.

12. MON EMPLOI SUR LA CÔTE VOLET JEUNESSE

La journée pour faire la promotion des emplois sur la Côte se tiendra le 25 avril 2024. De manière complémentaire à cette journée, l'équipe-école soutient les élèves dans la création de leur curriculum vitae.

13. SOUTENIR L'IMPLICATION DES PARENTS

Chaque année, un montant est prévu dans le budget de l'école pour soutenir l'implication des parents. Les membres du conseil d'établissement discutent et déterminent que lors de la soirée prévue pour la rencontre de parents de 2^e étape du 28 mars 2024, les parents siégeant sur le conseil d'établissement seraient présents et donneraient café, collations et informations sur ce qu'est l'implication au sein du conseil d'établissement.

14. OPINION PARENTS : SEMAINE D'EXAMENS

Les parents soulignent que ce fut un succès. Ils ont apprécié que les jeunes puissent étudier de manière encadrée durant l'avant-midi.

Les membres du personnel et les représentants du parlement étudiant ont souligné quelques écueils. Toutefois, la direction mentionne que les écueils soulevés avaient déjà été recensés lors d'un « debriefing » à ce sujet avec la technicienne en organisation scolaire. Des pistes de solution sont déjà réfléchies.

15. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Blackburn remercie le personnel.

16. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Les membres du parlement étudiant nomment les avancées des différents sous-comités.

17. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Marie-Claude Tremblay mentionne que les initiatives bénévoles faites dans les milieux seront soulignées par le comité de parents. Elle invite les membres de l'équipe-école à identifier un bénévole et de souligner son engagement. Le nom de Sébastien Sylvain, mentor du programme cheminement entrepreneurial, est soulevé. La direction fera le suivi quant au formulaire à compléter.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

La représentante de la communauté est absente. Aucun point.

19. COMMUNICATION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

La direction présente un scénario pour les périodes de ski 2024-2025. Cependant, aucune décision n'est prise. Le coup de cœur ESMSA revient au voyage au Costa Rica.

20. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

21. CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE- 23/24–25 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Rosalie Potvin et appuyé par Annie-Claude Éthier de clore la réunion à 20 h 55.

Adoptée à l'unanimité.

Émilie Goupil
Secrétaire de la rencontre

Marie-Ève Blackburn
Présidente du Conseil d'établissement